



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

21 CÔTE-D'OR

# DISPOSITIFS CLÉS

CÔTE D'OR

A destination des  
familles concernées  
par la maladie  
d'Alzheimer ou une  
maladie apparentée

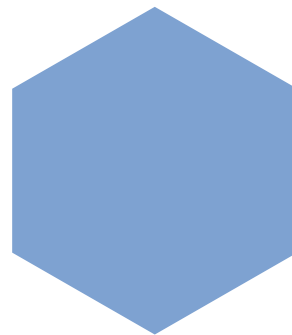


ÉDITION SEPTEMBRE 2023



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

21 CÔTE-D'OR



## → NOS MISSIONS

L'Association France Alzheimer est présente sur l'ensemble des départements français et évolue autour de **4 grandes missions** :

- Soutenir les personnes malades et leurs familles,
- Former les bénévoles et les professionnels,
- Contribuer à la recherche,
- Informer l'opinion et interpeller les pouvoirs publics.

Notre Association départementale œuvre dans le cadre de ces missions nationales communes. Les propositions de l'Association s'appuient sur les 3 piliers :

**Proximité – Accompagnement – Inclusivité**

## → ADHÉRER

Les actions de France Alzheimer, que vous pouvez retrouver dans le livret d'actions de l'association sont proposées à l'ensemble des adhérents et sont gratuites (sauf mentions autres).

L'adhésion couvre l'année civile (34€ adhérent simple, 40€ couple et 15€ bénévole) et permet de :

- participer à la gouvernance associative et à l'Assemblée Générale
- recevoir la revue "Contact" et nos informations locales
- participer gratuitement aux actions
- contribuer à notre rayonnement
- soutenir financièrement l'association



www.



<http://www.francealzheimer.org/cotedor>



@francealzheimer21



@francealzheimercotedor

## 1 LE DIAGNOSTIC

### ➔ Centre Mémoire Ressource et Recherche

Structure implantée au sein d'un centre hospitalo-universitaire, réalisant des travaux de recherche et des formations, constituée d'une équipe pluridisciplinaire qui a différentes missions en matière de soins, recherche, enseignement et animations. Le C.M.R.R. propose des **consultations médicales** et de **recherche clinique** (académique et médicamenteuse), des **bilans neuropsychologiques et orthophoniques**, des **entretiens psychologiques** ainsi que des **consultations de suivi infirmier**. Il coordonne les consultations mémoires.



**CMRR Dijon - Bourgogne**  
**CHU de Dijon, Pôle Neurosciences**  
**14 rue Gaffarel, BP 77908, 21079 Dijon Cedex**  
**03.80.29.57.80**



### ➔ Consultations Mémoire

Après une évaluation du caractère des troubles lors d'une consultation simple, le médecin traitant peut orienter le patient vers une consultation mémoire. Ces consultations sont pluridisciplinaires : plusieurs professionnels de santé y participent ensemble (neurologue, neuropsychologue, gériatre, infirmier ou orthophoniste). Elles ont pour but de :

- **Diagnostiquer** un trouble de la mémoire
- **Rassurer** les personnes se plaignant de troubles de la mémoire et n'ayant pas de pathologie avérée ;
- **Prescrire** les traitements spécifiques, les séances de réhabilitation proposées à domicile en cas de maladie d'Alzheimer.
- **Identifier** les situations complexes justifiant le recours au CMRR
- **Transmettre** le résultat des consultations au médecin traitant (sous 8 jours)



**Consultation Mémoire**  
**Pays Beaunois**  
**Centre Nicolas Rollin**  
**Rue René Payot - Beaune**

 **03 80 24 47 78**



**Centre Gériatrique de**  
**Champmaillot**  
**Hôpital de Jour**  
**2 Rue Jules Violle - Dijon**

 **03 80 29 52 84**



**Consultation Mémoire**  
**Haute Côte d'Or**  
**Rue Auguste Carré**  
**Montbard**

 **03 80 92 63 00**



**Consultation Mémoire**  
**Auxois-Morvan**  
**2 rue Courtépée**  
**Saulieu**

 **03 80 92 63 95**



**Consultation Mémoire**  
**Haute Côte d'Or Centre**  
**CH Robert Morlevat**  
**5 Rue Pasteur - Semur-en-Auxois**

 **03 80 89 64 64**

# 2

## LES SOLUTIONS DE RÉPIT



### L'Accueil de Jour

L'accueil de jour permet d'accueillir pour une **période d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine**, des personnes en perte d'autonomie, et notamment malades d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée ou d'une autre maladie neuro-dégénérative vivant à domicile. L'accueil de jour est animé par une équipe pluridisciplinaire de professionnels et permet de rompre l'isolement des personnes malades en retissant des liens sociaux.

C'est un lieu d'échanges et de partage, où il est possible de participer à des ateliers dans une ambiance conviviale et ludique. Le transport des personnes accueillies peut être proposé, se renseigner auprès de la structure accueillante.

Payant, possibilité de prise en charge financière par le plan d'aide APA.



### Agglomération dijonnaise



#### ASNIERES-LES-DIJON

AJ autonome « Le bois joli »



03.80.73.92.31



#### QUETIGNY

Résidence Le Cromois



03.80.71.85.00



#### DIJON

Les marronniers



03.80.48.85.30

Centre Gériatrique Champmaillot



03.80.29.51.27



#### SAINT-APOLLINAIRE

Marguerite Verot



03.80.73.92.31



#### FLEUREY-SUR-OUCHÉ

EHPAD Les Roches d'Orgères



03.80.73.92.31

### Halte-répit malade jeune



#### SAINT-APOLLINAIRE



03.80.73.92.31



#### MARSANNAY-LA-CÔTE



03.80.73.92.31



## L'Accueil de Jour (suite)



### Est Côte d'Or



#### AUXONNE

AJ itinérant



03.80.73.92.31



#### SAINT-JEAN-DE-LOSNE

AJ itinérant



03.80.73.92.31



### Nord Côte d'Or



#### CHATILLON-SUR-SEINE

Maison de la Douix



03.80.81.73.00



#### IS-SUR-TILLE

AJ itinérant



03.80.73.92.31



#### MONTBARD

Le val de Brenne



03.80.81.73.00



#### POUILLY-EN-AUXOIS

EHPAD Les arcades



03.80.71.85.00



#### SAULIEU

Les trois sources



03.80.90.34.00



#### SEMUR-EN-AUXOIS

Résidence médicalisée de l'Auxois



03.80.89.62.01



#### VITTEAUX

EHPAD de Vitteaux



03.80.33.93.39



#### BEAUNE

EHPAD Centre Nicolas Rollin



03.80.24.44.75



#### BROCHON

La croix violette



03.80.73.92.31



### Sud Côte d'Or



#### NOLAY

EHPAD Jeanne Pierrette Carnot



03.80.21.70.64



## L'ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer)

Ces équipes réalisent à domicile des **séances de réhabilitation et d'accompagnement** chez les personnes diagnostiquées, principalement à un stade léger ou modéré de la maladie. Les objectifs visés sont de **favoriser le maintien de l'autonomie** dans les activités de la vie quotidienne, de favoriser la participation à la vie sociale, **d'adapter l'environnement** et de **conseiller et soutenir les aidants**. L'équipe est constituée d'Assistants de Soins en Gériatrie et d'une Ergothérapeute.



- **Sur prescription médicale** par un médecin
- **Gratuit** (prise en charge par la CPAM)
- Évaluation à domicile et définition d'un projet de soin
- **15 séances sur 3 mois, renouvelables** tous les ans



### ESA PAYS BEAUNOIS

9 rue Gustave Eiffel  
21200 BEAUNE



03 80 22 74 61

Secteur de : Arnay-le-Duc, Beaune, Bligny-sur-Ouche, Gevrey-Chambertin, Nolay, Nuits-St-Georges, Seurre, Auxonne, Fontaine-Française, Is-sur-Tille, Genlis, Mirebeau-sur-Bèze, Saint Jean-de-Losne, Selongey, Pontailler-sur-Saone.



### ESA DIJON et agglomération

15/17 avenue Jean Bertin  
21072 DIJON Cedex



03.80.73.03.90



### ESA - HAUTE COTE D'OR

7 rue Guéniot  
21350 VITTEAUX



03.80.91.21.21

Secteur :  
Montbardois  
Chatillonnais,  
Tonnerois  
Auxois/Morvan



## Le Relayage

Accompagnement de la personne en l'absence de l'aidant ; le relayeur se rend à domicile et propose à la personne malade un accompagnement sur mesure, adapté à ses besoins et à ses centres d'intérêt.

### Coordinatrice relayage Sandrine COTTAZ



03.80.47.84.43

06.13.65.22.71

- **72h/an** de relayage avec possibilité de fractionner
- **Intervention minimum de 4h** (possible le Week-end et/ou la nuit)
- **2,08€ / heure** de reste à charge
- **30km autour de Dijon** (si territoires autres, en discuter avec le coordinateur).

## La PFR (PlateForme de Répit)

Ce **service gratuit** s'adresse **aux familles et proches** d'une personne malade Alzheimer ou maladie apparentée. L'objectif est de permettre aux aidants de souffler et de prendre du temps pour eux ; la plateforme propose une évaluation globale de la situation du couple puis des activités et des actions de répit. La PFR accompagne à la mise en place de ces actions, sur le plan pratique et financier.

Les solutions de répit proposées en propre par la plateforme sont :

- **répit à domicile**
- **soutien psychologique** (aidants et aidés)
- **halte répit** malades jeunes
- **groupe de parole**, ...

### Sud Côte d'Or

 **Dijon et Sud**

 **Tatiana BERTRAND**  
Coordinatrice  
03 80 70 29 29

### Haute Côte d'Or

 **Secteur Nord : Châtillon-sur-Seine, Montbard**  
 **Sonia MONIOT 06 07 33 90 63**

 **Secteur Centre : Vitteaux, Semur-en-Auxois, Venarey-Les-Laumes**  
 **Anaïs RICHARD 06 71 86 36 98**

 **Secteur Sud : Saulieu, Liernais, Arnay-le-Duc, Pouilly-en-Auxois**  
 **Alexandra ROMAIN 06 02 17 70 46**

## Services d'aide à domicile

Les interventions des services d'aide et d'accompagnement à domicile ont pour objectif de **favoriser ou de maintenir l'autonomie** des personnes âgées.

Les aides à domicile peuvent également accompagner les personnes lors de sorties, réaliser des activités de loisirs avec elles, et ainsi contribuer à maintenir leur vie sociale.

Les interventions des aides à domicile concernent principalement :

- entretien du logement et du linge, aide au lever, aide à la toilette, aide aux courses, préparation des repas et aide au coucher,
- téléassistance et le portage de repas.

Différentes aides sont possibles pour aider à financer les interventions, sous réserve de remplir les différents critères d'éligibilité :

- APA (allocation personnalisée d'autonomie),
- aides fiscales,
- aides des caisses de retraite,
- aides des complémentaires santé.

### MEMO

Pour connaître les organismes **près de chez vous**, contactez les **services du département** proches de chez vous (voir p.7 "services d'aide à l'autonomie")

## **SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)**

Les services de SSIAD interviennent à domicile pour **dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap**, ils peuvent intervenir 7 jours sur 7 si nécessaire.

Leurs interventions sont **prises en charge par l'Assurance maladie** et se font sur prescription médicale.

Les équipes des SSIAD sont essentiellement composées d'aides-soignants et d'infirmiers diplômés d'État. Ils réalisent, selon leurs compétences :

- des **soins d'hygiène et de confort** : toilette...
- des **soins infirmiers** : pansements, distribution des médicaments, injections...

Si vous avez une **prescription médicale**, vous pouvez contacter directement le SSIAD qui intervient sur votre secteur pour savoir s'il peut intervenir. Toutefois sont autorisés à intervenir auprès d'un nombre limité de personnes et sur une zone géographique précise. Il est donc possible que le service ne puisse pas vous prendre en charge au moment où vous en faites la demande. Vous serez alors inscrit sur une liste d'attente.

**Pour trouver un SSIAD proche de chez vous:**



<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-services-aide-et-soins-a-domicile>

## **Le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)**

Le DAC 21 est un dispositif gratuit, composé d'une équipe pluri-professionnelle (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux...) qui assure plusieurs missions en lien avec le médecin traitant :

- **Évaluation** globale des besoins de la personne
- **Coordination** et organisation de l'accompagnement
- Permettre le **maintien et consolider le retour à domicile** après hospitalisation
- Mise en place d'aides techniques, de services à domicile, d'**accompagnement d'un aidant** vers des solutions de répit etc.

Le DAC 21 intervient sur demande de la personne, de la famille, des professionnels du cercle de soins libéraux ou hospitaliers, sociaux ou médico-sociaux. Ce dispositif ne procure pas de soins mais organise avec le cercle de soins du patient une prise en charge des besoins médicaux, médico-sociaux et sociaux.



**Numéro unique**  
**03 80 300 414**



<https://www.dac21.fr/contact/>



# 4

## LES AIDES JURIDIQUES & FINANCIÈRES



### L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

L'APA est une allocation destinée aux **personnes âgées** résidant en France de **60 ans et plus** en perte d'autonomie. La demande s'effectue auprès du **Conseil Départemental**. Il n'y a pas de plafond de ressources mais un reste à charge du bénéficiaire en fonction de ses revenus. L'APA ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire.

**L'APA peut prendre deux formes si la personne concernée vit à domicile ou en EHPAD.**

A domicile, l'équipe médico-sociale APA du Conseil Départemental, ou un organisme mandaté par ce dernier, va effectuer une visite d'évaluation nécessaires à l'attribution de l'APA. Est utilisée pour cela la grille AGGIR (autonomie-gérontologie-groupe iso ressources) qui attribue un niveau de GIR de 1 à 6 (le GIR 1 étant le niveau de perte d'autonomie le plus important). Dans le cadre d'un EHPAD, l'évaluation est réalisée par le médecin coordinateur de l'établissement.



#### Service d'aide à l'autonomie



**BEAUNE** - 20 rue J-F Champollion - 03 80 63 33 50

**DIJON** - 1 rue Joseph Tissot - 03 80 63 69 70

**GENLIS** - 28 rue des Lilas - 03 80 10 06 73

**MONTBARD** - 35 rue d'Abrantès - 03 80 63 35 03

**TALANT** - 17 avenue du Mail - 03 80 63 62 41

Les dossiers peuvent être retirés auprès :

- **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS)
- **Mairie** de résidence du demandeur
- **Services d'action sociale** du Département



### Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les CCAS sont en charge de l'action sociale dans les communes et animent une action générale de prévention santé et de développement social dans la commune.

**Des conseillers peuvent vous informer sur l'accès aux droits et aux aides financières (APA, aide alimentaire...), l'organisation du maintien à domicile, les mesures de protection juridiques...**

Les conseillers peuvent vous aider à repérer les structures et dispositifs existant localement mais aussi à réaliser des dossiers.



Retrouvez tous les CCAS près de chez vous en prenant attache avec la Mairie de votre commune d'habitation

## Les caisses de retraite complémentaire

Si vous êtes retraités en situation de fragilité, votre **caisse de retraite complémentaire** peut vous proposer **des aides financières et matérielles**.

Ceci pour vous permettre de vivre mieux à domicile et vous soutenir lorsque vous rencontrez des difficultés.

 **Pour connaître votre caisse de retraite ou celle de votre proche :**

 <https://www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/connaitre-ma-caisse-de-retraite-particuliers/>

*\*Si autre caisse de retraite complémentaire, n'hésitez pas à vous tourner vers votre caisse d'affiliation.*

## L'ASF (Accueil Solidarité Familles)


Au sein des Espaces Solidarités Côte-d'Or, **des professionnels peuvent vous recevoir lors de permanences ou sur rendez-vous** ; assistants de suivi social, conseillers en insertion professionnelle, éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociale familiale, techniciennes de l'intervention sociale familiale ou encore psychologues. Ces professionnels se tiennent à votre disposition à tout moment de votre vie pour les questions portant sur les **problèmes familiaux**, les questions liées à la **parentalité** et à l'éducation, les difficultés dans le règlement du **loyer**, **l'accès au logement** ou à l'hébergement, **l'accès aux droits**, **l'endettement**, **la perte d'emploi**...

**Contactez votre Mairie pour retrouver l'espace le plus proche**

## Accompagnement juridique (mesures de protection)


Devant la complexité des différentes mesures de protection juridiques (Habilitation familiale, sauvegarde de Justice, mandat de protection future, tutelles, curatelles...), des services existent pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

- **écoute** par des professionnels
- entretiens **personnalisés**
- **soutien technique**
- mise à disposition **de documentation**
- **réunions d'information collectives**

 **UDAF Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux**  
V.AUBERT et G.POIRAUDEAU

UDAF de la Côte d'Or  
5 Rue Nodot, 21000 Dijon

 **03.80.53.14.24**  
[sistf@udaf21.unaf.fr](mailto:sistf@udaf21.unaf.fr)

 **VYV3 Bourgogne Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs**

2 rue des Auguions  
21800 Quetigny

 **03.80.67.05.30**  
[smjpm21@vyv3.fr](mailto:smjpm21@vyv3.fr)

# 5

## HOSPITALISATION ET HEBERGEMENT

### ➔ UCC (Unité Cognitivo-Comportementale)

L'UCC dispose, au sein de locaux adaptés, de personnels spécialisés (psychomotriciens, psychologues, ergothérapeutes, assistants de gérontologie...). Elle a pour objectif de **stabiliser les troubles de comportement**, grâce à un **programme individualisé** de réhabilitation cognitive et comportementale pour les personnes vivant à domicile.

L'orientation en UCC est faite par le médecin traitant.

 UCC Clinique Bénigne Joly

 UCC Hôpital de Saulieu

### ➔ HAD (Hospitalisation A Domicile)

L'HAD permet de rester dans son environnement familial et **offre une alternative aux séjours en centre hospitalier**.

Elle permet d'assurer des **soins médicaux** et **paramédicaux** continus et coordonnés qui se différencient des autres soins à domicile par la complexité et la fréquence des actes.

La prise en charge financière est assurée par l'assurance maladie, sur prescription médicale, toujours avec le consentement de la personne malade ou de l'aidant.



N'hésitez pas à en parler avec votre médecin

<https://trouveronhad.fr/>

### ➔ EHPAD, UVP (Unité de Vie Protégée) et UHR (Unité d'Hébergement Renforcée)

Les **EHPAD** (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) sont des établissements médicalisés ont pour mission :

- d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables
- et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

L'**UVP** et l'**UHR** proposent un espace aménagé dans un EHPAD afin d'héberger des personnes âgées ayant la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée entraînant d'importants troubles du comportement qui altèrent leur sécurité et leur qualité de vie. Les UVP sont plus adaptés aux seniors ayant des troubles du comportement modérés, alors que les UHR accueillent plutôt les personnes avec des troubles du comportement sévères.



N'hésitez pas à en parler avec votre médecin

<https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

21 CÔTE D'OR